

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 6 (1915)

Artikel: Concordats intercantonaux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-110117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LÉGISLATION

Lois et ordonnances relatives à l'instruction publique en Suisse,
dans les années 1913 et 1914.

A. Lois et ordonnances fédérales.

1913.

1. Arrêté du Conseil fédéral modifiant les articles 103 et 108 de l'ordonnance sur les examens fédéraux de médecine (du 18 mars 1913).

2. Règlement pour l'obtention du diplôme fédéral de géomètre du registre foncier (du 14 juin 1913).

3. Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du 28 février 1911 sur les certificats de maturité des candidats en médecine (du 4 novembre 1913).

1914.

1. Extrait de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques (du 18 juin 1914).

B. Concordats intercantonaux.

1. Règlement pour les examens des candidats en théologie des cantons concordataires de Zurich, Argovie, Appenzell-Rh. ext., Thurgovie, Glaris, Schaffhouse, Bâle-Ville et Bâle-Campagne (du 13 mai 1914).